

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS CONFORMEMENT AUX  
NORMES COMPTABLES TUNISIENNES PREVUES PAR LA LOI N°96-112 DU  
30 DECEMBRE 1996 RELATIVE AU SYSTEME COMPTABLE DES  
ENTREPRISES**

**La Société ENNAKL AUTOMOBILES**  
Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023 qui se tiendra le 19 avril 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Lassaad BORJI (Les commissaires aux comptes associés MTBF) & M Salah MEZIOU (EXPERT PARTNERS).**

**BILAN CONSOLIDE**  
**GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES**

Arrêtés au 31/12/2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2023</u>	<u>Au 31/12/2022</u>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs immobilisés :</b>			
Immobilisations incorporelles		5 436 313	5 049 519
Amortissements immobilisations incorporelles		(4 080 447)	(3 331 954)
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>	<b>(A-1)</b>	<b><u>1 355 866</u></b>	<b><u>1 717 565</u></b>
Immobilisations corporelles		123 118 065	115 190 245
Amortissements immobilisations corporelles		(50 365 698)	(45 026 528)
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>	<b>(A-1)</b>	<b><u>72 752 367</u></b>	<b><u>70 163 717</u></b>
Titres de participation non consolidés		64 376 885	64 376 885
Provisions sur titres de participation non consolidés		(4 288 238)	(4 288 238)
Autres immobilisations financières		1 839 818	2 602 610
Provisions des autres immobilisations financières		(365 816)	(220 485)
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>	<b>(A-2)</b>	<b><u>61 562 649</u></b>	<b><u>62 470 772</u></b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :</b>		<b><u>135 670 882</u></b>	<b><u>134 352 054</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :</b>		<b><u>135 670 882</u></b>	<b><u>134 352 054</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks		171 177 332	184 200 931
Provisions / stocks		(3 185 846)	(3 386 437)
<b>TOTAL STOCKS :</b>	<b>(A-3)</b>	<b><u>167 991 486</u></b>	<b><u>180 814 494</u></b>
Clients et comptes rattachés		73 037 793	89 460 897
Provisions / comptes clients		(3 742 527)	(3 706 584)
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :</b>	<b>(A-4)</b>	<b><u>69 295 266</u></b>	<b><u>85 754 313</u></b>
Autres Actifs courants		14 467 656	22 446 837
Provisions / dépréciations autres actifs courants		(1 937 973)	(4 231 015)
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :</b>	<b>(A-5)</b>	<b><u>12 529 683</u></b>	<b><u>18 215 822</u></b>
Actif d'impôts différé	<b>(A-6)</b>	4 791 495	4 752 583
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(A-7)</b>	18 379 801	20 050 566
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS :</b>		<b><u>272 987 731</u></b>	<b><u>309 587 778</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS :</b>		<b><u>408 658 613</u></b>	<b><u>443 939 832</u></b>

**BILAN CONSOLIDE**  
**GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES**  
**Arrêtés au 31/12/2023**  
**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2023</u>	<u>Au 31/12/2022</u>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		150 576 601	129 519 776
Résultat consolidé		40 313 043	42 354 705
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :</b>	<b>(A-8)</b>	<b><u>220 889 644</u></b>	<b><u>201 874 481</u></b>
Intérêts minoritaires dans les capitaux		<u>2 504</u>	<u>1 900</u>
Intérêts minoritaires dans le résultat		<u>628</u>	<u>870</u>
<b>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES AFFECTATION (I) :</b>	<b>(A-8)</b>	<b><u>3 132</u></b>	<b><u>2 770</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts		3 047 966	3 407 526
Autres passifs non courants		733 771	1 126 308
Provision pour risques et charges		6 718 925	7 580 492
Dépôts & cautionnements		4 000	4 000
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :</b>	<b>(A-9)</b>	<b><u>10 504 662</u></b>	<b><u>12 118 326</u></b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(A-10)</b>	153 078 870	194 988 790
Passif d'impôts différé	<b>(A-6)</b>	1 054 312	453 751
Autres passifs courants	<b>(A-11)</b>	16 320 956	19 569 143
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(A-12)</b>	6 807 037	14 932 571
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS :</b>		<b><u>177 261 175</u></b>	<b><u>229 944 255</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS (II) :</b>		<b><u>187 765 837</u></b>	<b><u>242 062 581</u></b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :</b>		<b><u>408 658 613</u></b>	<b><u>443 939 832</u></b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES**  
 (Modèles de référence)  
 Pour la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023  
 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/01/2022 au 31/12/2022</u>
Revenus	<b>(A-13)</b>	714 510 449	568 719 280
Coût des ventes	<b>(A-14)</b>	(584 201 661)	(452 070 213)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>130 308 788</b>	<b>116 649 067</b>
Frais D'administration	<b>(A-15)</b>	(22 820 648)	(18 759 772)
Frais de distribution	<b>(A-15)</b>	(39 643 635)	(32 358 582)
Autres charges d'exploitation	<b>(A-16)</b>	(1 765 792)	(4 293 773)
Autres produits d'exploitation	<b>(A-17)</b>	4 385 465	2 273 794
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>70 464 178</b>	<b>63 510 734</b>
Charges financières nettes	<b>(A-18)</b>	(7 290 174)	(3 802 246)
Produits des placements	<b>(A-19)</b>	5 504 326	5 232 182
Autres Gains Ordinaires	<b>(A-20)</b>	1 659 172	1 393 104
Autres Pertes Ordinaires	<b>(A-21)</b>	(7 756 164)	(4 602 681)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</b>		<b>62 581 338</b>	<b>61 731 093</b>
Impôt courant & différé		(22 267 667)	(19 375 518)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS</b>		<b>40 313 671</b>	<b>42 355 575</b>
Intérêts minoritaires dans le résultat		(628)	(870)
<b>RESULTAT NET RELEVANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<b>40 313 043</b>	<b>42 354 705</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

**GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES**

Pour la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>(A-8)</b>	40 313 043	42 354 705
Ajustements pour :			
Amortissements	<b>(A-1)</b>	7 742 361	7 662 826
Régul des amortissements	<b>(A-1)</b>	(2 935)	-
Provisions nettes de reprises de provisions	<b>(F-1)</b>	(3 173 926)	1 847 814
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite en résultat	<b>(A-8)</b>	(5 000)	-
<b>Variations Des :</b>			
• Stocks	<b>(F-2)</b>	13 023 599	(83 923 607)
• Créances	<b>(F-3)</b>	16 423 104	(33 438 554)
• Autres actifs	<b>(F-4)</b>	7 786 665	(12 872 812)
• Fournisseurs	<b>(F-5)</b>	(41 852 358)	80 800 710
• Autres passifs	<b>(F-6)</b>	(3 248 437)	11 818 021
• Autres passifs non courants	<b>(F-7)</b>	(442 208)	773 865
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations financières		-	(1 232 034)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	<b>(F-8)</b>	(1 127 146)	(1 021 768)
Intérêts courus et non échus	<b>(F-9)</b>	10 210	-
Impôt différé	<b>(F-10)</b>	561 649	(2 365 667)
Parts des minoritaires dans le résultat	<b>(A-8)</b>	628	870
Réserves consolidées et intérêts de la filiale AFCAR déconsolidée		-	(65 172)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>36 009 249</b>	<b>10 339 197</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>(F-11)</b>	(10 165 965)	(9 192 375)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>(F-8)</b>	1 269 172	1 779 498
Décassements/Encaissements liés aux immobilisations financières		-	7 232 034
Encaissements provenant des subventions d'investissement		-	50 000
Décassements/ Encaissements sur les autres immobilisations financières	<b>(F-12)</b>	955 308	662 689
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(7 941 485)</b>	<b>531 846</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Libération du capital des minoritaires			
Dividendes et autres distributions	<b>(A-8)</b>	(19 500 000)	(19 500 000)
Décassement fonds social	<b>(A-8)</b>	(1 743 225)	(852 575)
Encaissements d'emprunts et de billets à ordre	<b>(F-13)</b>	89 498 094	33 976 585
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts et de billets à ordre	<b>(F-13)</b>	(97 993 398)	(26 351 343)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(29 738 529)</b>	<b>(12 727 333)</b>
Incidence des variations des taux de change sur l'investissement dans une entreprise étrangère consolidée		-	-
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>(1 670 765)</b>	<b>(1 856 290)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>(A-7)</b>	<b>20 050 566</b>	<b>21 906 856</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>(A-7)</b>	<b>18 379 801</b>	<b>20 050 566</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**« GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES » 31/12/2023**

## 1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et de deux sociétés sous contrôle exclusif « **CAR GROS** » et « **STLV** » avec des participations directes respectives de 99,995 % et 99,988% du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018. Cette société ayant perdu la quasi-totalité de son capital social est en arrêt d'activité. En 2022, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a décidé d'entamer les procédures administratives et juridiques de dissolution et de liquidation de la filiale AFCAR. De ce fait, la société AFCAR n'a pas été incluse au périmètre de consolidation du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES S.A » au 31/12/2023.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

### a) Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

#### Structure du Capital au 31/12/2023

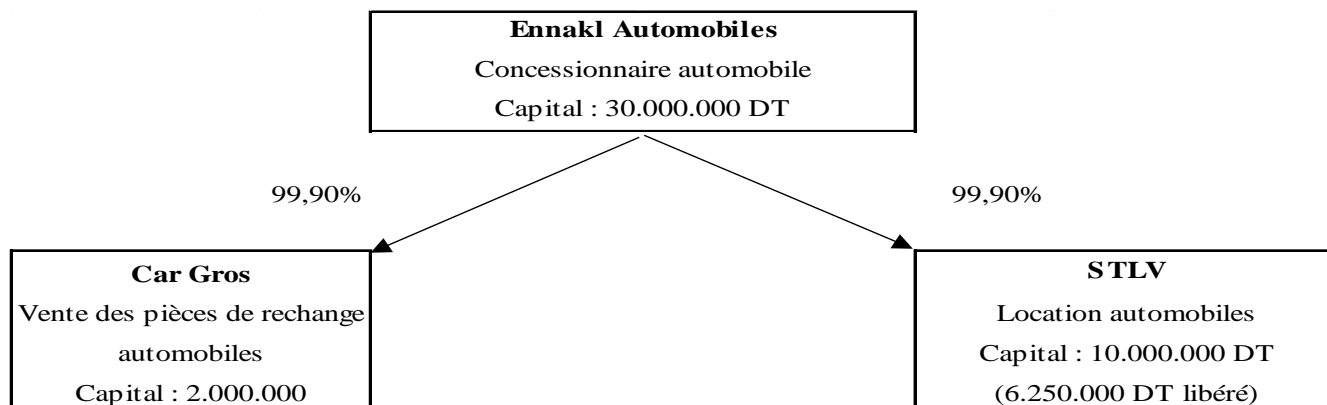
- Capital Social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaires.

La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

### b) Activité du groupe :

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT, CUPRA, Renault Trucks et SKODA** et des pièces de rechange desdites marques par l'intermédiaire de sa filiale **CAR GROS** ainsi que le service après-vente. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

### c) Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



## 2. Faits marquants de l'exercice :

- Au terme de l'année 2023 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression de 25,63% par rapport à l'année 2022 passant de 568 719 280 Dinars à 714 510 449 Dinars.
- Les investissements réalisés par le Groupe durant l'exercice 2023, se sont élevés à 10 108 403 DT contre 9 035 178 DT à la même période de l'année 2022.
- Lancement des nouveaux modèles Virtus & T-cross pour la marque Volkswagen, la Leon Cupra et l'SUV Kushaq pour la marque Skoda.

## 3. Notes aux états financiers consolidés

### 3.1 Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

#### a) Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2023 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- La norme NCT 35, *Etats financiers consolidés* ;
- La norme NCT 36, *Participations dans les entreprises associées* ;
- La norme NCT 37, *Participations dans les coentreprises* ;
- La norme NCT 38, *Regroupement d'entreprises*.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en absence de norme comptable nationale.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a adopté le modèle de référence de présentation de l'état de résultat prévu par la norme comptable Tunisienne générale NC 01, et ce pour une meilleure présentation de la performance du groupe.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la NC 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 décembre 2023.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

#### b) Principales méthodes comptables

**Les immobilisations corporelles et incorporelles** sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

**Les immobilisations financières et les titres de participation** sont initialement comptabilisés au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

**Les stocks**, A partir de 2022, les flux d'entrée et de sortie des stocks du groupe ENNAKL AUTOMOBILES sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils étaient comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent durant les périodes précédentes.



Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% par année d'ancienneté à partir de la 3<sup>ème</sup> année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

La provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

Hypothèses :

- a) Pas de provision pour articles créés en 2021 et postérieur ;
- b) Pour le reste des articles application de la méthode suivante :

Taux rotation 2020	Taux rotation 2021	Taux rotation 2022	Taux rotation 2023	Taux de Provision à appliquer
			$\geq 20\%$	0%
	$\geq 20\%$	$\geq 20\%$	$< 20\%$	25%
	$< 20\%$	$\geq 20\%$	$< 20\%$	50%
	$\geq 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	50%
$\geq 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	75%
$< 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	$< 20\%$	100%

Avec :

Taux de rotation « TR » = Ventes de la période / (Stock final + Stock initial) / 2.

**Les liquidités & équivalents de liquidités** sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

### c) Périmètre et méthodes de consolidation

**Périmètre de consolidation :** Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « STLV ».

**Méthode de consolidation :** La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **Au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs –après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;
- **Au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.

**Traitement des écarts de première consolidation :** les écarts de première consolidation

correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.

**Elimination des opérations internes :** Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.

**Impôts sur le résultat :** Les états financiers consolidés sont établis en appliquant la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Un impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Ainsi des impôts différés ont été constatés sur les éléments suivants :

- Les provisions pour risques et charges pour litiges ;
- Les provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation ;
- Les indemnités de départ à la retraite.

En sus, des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation.

### 3.2 Présentation des postes du bilan consolidé

#### Note A-1 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2023 pour une valeur brute de 5 436 313 Dinars et une valeur nette de 1 355 866 Dinars. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33 %.

Les immobilisations corporelles du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont totalisé au 31/12/2023 un montant brut de 123 118 065 Dinars et une valeur nette de 72 752 367 Dinars.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

<i>Intitulé</i>	<i>Taux</i>
Constructions	5 %
Matériel de transport	20 %
Installations Générales, A.A.I.	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Equipements de bureaux	10 % et 15 %
Matériel d'équipement technique et bureautique	10 % et 15 %

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements consolidés suivant :

**GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDES AU 31/12/2023**

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur comptable nette au 31/12/2023
	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31/12/2023	31/12/2022	Dotations 2023	Reprises sur cessions	Régul	31/12/2023	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>											
Franchise	63 024	-	-	-	63 024	63 024	-	-	-	63 024	-
Site Web	20 000	-	-	-	20 000	20 000	-	-	-	20 000	-
Licences & Logiciels informatiques	4 966 495	386 794	-	-	5 353 289	3 248 930	746 278	-	2 215	3 997 423	1 355 866
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>5 049 519</b>	<b>386 794</b>	-	-	<b>5 436 313</b>	<b>3 331 954</b>	<b>746 278</b>	-	<b>2 215</b>	<b>4 080 447</b>	<b>1 355 866</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>											
Terrains	16 488 037	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	46 156 948	-	-	-	46 156 948	16 644 732	1 973 644	-	-	18 618 376	27 538 572
A A I Techniques & Générales	24 289 853	674 506	-	651 291	25 615 650	14 015 529	1 651 884	-	-	15 667 413	9 948 236
Matériel de transport	14 434 120	6 266 578	(1 793 789)	224 688	19 131 597	5 289 630	2 347 265	(1 651 763)	-	5 985 132	13 146 465
Matériel de localisation	69 805	-	-	-	69 805	69 805	-	-	-	69 805	-
Equipements de bureau	1 878 147	483 106	-	-	2 361 253	1 200 449	148 772	-	-	1 349 221	1 012 032
Matériel informatique	2 649 355	317 534	-	-	2 966 889	1 938 276	371 948	-	-	2 310 224	656 665
Matériel et outillages	8 256 649	505 808	-	-	8 762 457	5 868 107	502 570	-	(5 150)	6 365 527	2 396 930
Immobilisations corporelles en cours	967 331	1 474 077	-	(875 978)	1 565 430	-	-	-	-	-	1 565 430
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>115 190 245</b>	<b>9 721 609</b>	<b>(1 793 789)</b>	-	<b>123 118 065</b>	<b>45 026 528</b>	<b>6 996 083</b>	<b>(1 651 763)</b>	<b>(5 150)</b>	<b>50 365 698</b>	<b>72 752 367</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>120 239 764</b>	<b>10 108 403</b>	<b>(1 793 789)</b>	-	<b>128 554 378</b>	<b>48 358 482</b>	<b>7 742 361</b>	<b>(1 651 763)</b>	<b>(2 935)</b>	<b>54 446 145</b>	<b>74 108 233</b>

## Note A-2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières du groupe **Ennakl Automobiles** ont totalisé au 31/12/2023 un montant net de 61 562 649 DT.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

<b>Immobilisations financières</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Titres de participation	64 376 885	64 376 885
Dépôts et cautionnements	398 815	452 722
Prêts au personnel LT	1 441 003	2 149 888
<b>Total Brut</b>	<b>66 216 703</b>	<b>66 979 495</b>
Provisions pour dépréciation des Titres de participation	(4 288 238)	(4 288 238)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(365 816)	(220 485)
<b>Total</b>	<b>61 562 649</b>	<b>62 470 772</b>

Les titre de participation sont détaillés au tableau D1 en annexe.

## Note A-3 : Stocks

Les stocks du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant brut de 171 177 332 DT au 31 décembre 2023. Ils sont provisionnés à hauteur de 1,86 % et se composent des véhicules neufs, des pièces de rechange, des véhicules d'occasion, des lubrifiants, des carburants et des réparations en cours non facturées.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire permanent pour comptabiliser leurs stocks. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles rosignols, endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans.  
Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.
- Une provision est constatée sur les stocks de pièces de rechange en se basant sur une matrice en fonction de l'âge en stock et du taux de rotation observé durant les trois derniers exercices et de l'exercice courant pour chaque référence de pièces de rechange. Le stock est détaillé comme suit :

<b>Stocks</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
<b>Stock véhicules neufs</b>	<b>139 595 520</b>	<b>155 764 668</b>
Volkswagen	14 665 556	9 656 553
Volkswagen Utilitaires	890 926	12 774 494
Audi	15 453 051	31 153 512
Porsche	7 204 666	-
MAN	214 281	214 281
SEAT	28 804 820	23 462 987
Škoda	4 582 956	14 359 136
Renault Trucks	18 402 382	14 929 034
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	49 376 882	49 214 671
Stock pièces de rechanges	22 537 580	21 765 498
Stock pièces de rechanges en transit	1 872 597	2 713 694
Stock véhicules d'occasions	6 436 930	3 191 008
Stock de travaux en cours	714 523	753 908
Stock carburants et lubrifiants	20 182	12 155
<b>Sous-total</b>	<b>31 581 812</b>	<b>28 436 263</b>
<b>Total Brut</b>	<b>171 177 332</b>	<b>184 200 931</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(3 185 846)	(3 386 437)
<b>Total</b>	<b>167 991 486</b>	<b>180 814 494</b>

## Note A-4 : Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 31/12/2023 un solde net de 69 295 266 DT contre un solde de 85 754 313 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Clients comptes courants	29 954 116	29 879 298
Effets à recevoir	41 831 354	58 445 276
Clients douteux	958 302	979 831
Effets et chèques impayés	294 021	156 492
<b>Sous-total</b>	<b>73 037 793</b>	<b>89 460 897</b>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(3 742 527)	(3 706 584)
<b>Total</b>	<b>69 295 266</b>	<b>85 754 313</b>

## Note A-5 : Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 31/12/2023 un solde net de 12 529 683 DT contre un solde de 18 215 822 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

<b>Autres actifs courants</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Avances et prêts au personnel CT	752 483	944 999
Etats impôts et taxes	1 615 506	8 421 850
Fournisseurs avances et acomptes	4 203 632	9 554 934
Charges constatées d'avance	2 739 614	1 606 278
Débiteurs divers	11 552	11 506
Produits à recevoir	5 144 869	1 907 270
<b>Sous-total</b>	<b>14 467 656</b>	<b>22 446 837</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 937 973)	(4 231 015)
<b>Total</b>	<b>12 529 683</b>	<b>18 215 822</b>

## Note A-6 : Impôt différé

L'actif net d'impôt différé du groupe présente au 31/12/2023 un solde net de 3 737 183 DT contre un solde net de 4 298 832 DT au 31/12/2022 :

<b>Actif d'impôts différé</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Actifs d'impôts différés	4 791 495	4 752 583
Passifs d'impôts différés	(1 054 312)	(453 751)
<b>Total</b>	<b>3 737 183</b>	<b>4 298 832</b>

## Note A-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présentent au 31/12/2023 un solde de 18 379 801 DT contre un solde de 20 050 566 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Effets à l'encaissement	4 993 731	1 475 352
Chèques à l'encaissement	3 029 600	2 546 968
Banques créditrices	7 342 878	14 691 164
Caisses	49 580	30 843
Régie d'avance et accreditifs	2 675 758	1 306 239
Liquidités disponibles chez des intermédiaires en bourse	288 254	-
<b>Total</b>	<b>18 379 801</b>	<b>20 050 566</b>

## Note A-8 : Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 31/12/2023 s'élève à 220 892 776 Dinars contre 201 877 251 Dinars au 31/12/2022. Il se détaille comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires					
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2022</b>	<b>30 000 000</b>	<b>129 519 776</b>	<b>42 354 705</b>	<b>2 770</b>	<b>201 877 251</b>
Affectation en résultat reportés		42 354 705	(42 354 705)		-
Distribution de dividendes		(19 500 000)		(250)	(19 500 250)
Dépenses nettes du fonds social		(1 743 209)		(16)	(1 743 225)
Indemnité de départ à la retraite		(49 671)			(49 671)
Résorption Subvention d'investissement		(5 000)		-	(5 000)
Résultat de la période			40 313 043	628	40 313 671
<b>Total au 31/12/2023</b>	<b>30 000 000</b>	<b>150 576 601</b>	<b>40 313 043</b>	<b>3 132</b>	<b>220 892 776</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :</b>					<b>220 889 644</b>
<b>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES :</b>					<b>3 132</b>

Le résultat consolidé par action au titre de la période en cours se détaille comme suit :

Résultat consolidé par action		
	déc.-23	déc.-22
Résultat consolidé net	40 313 043	42 354 705
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
<b>Résultat consolidé par action</b>	<b>1,344</b>	<b>1,412</b>

## Note A-9 : Passifs non courants :

Le poste des passifs non courants présente au 31/12/2023 un solde de 10 504 662 DT contre un solde s'élevant à 12 118 326 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants		
	déc.-23	déc.-22
Emprunts bancaires	3 047 966	3 407 526
Provision pour risques et charges	6 718 925	7 580 492
Dépôts et cautionnements reçus	4 000	4 000
Indemnité pour départ à la retraite	402 114	352 443
Dettes fiscales à long termes	331 657	773 865
<b>Total</b>	<b>10 504 662</b>	<b>12 118 326</b>

## Note A-10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés présente au 31/12/2023 un solde de 153 078 870 DT contre un solde de 194 988 790 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-23	déc.-22
Fournisseurs locaux	13 218 446	9 344 031
Fournisseurs d'immobilisations	-	57 562
Fournisseurs étrangers	137 489 261	182 556 138
Fournisseurs effets à payer	155 500	-
Fournisseurs retenus de garantie	307 384	293 670
Fournisseurs factures non parvenues	1 908 279	2 737 389
<b>Total</b>	<b>153 078 870</b>	<b>194 988 790</b>

## Note A-11 : Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 31/12/2023 un solde de 16 320 956 DT contre un solde s'élevant à 19 569 143 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

<b>Autres passifs courants</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Etats impôts et taxes	8 859 833	11 771 360
Provisions pour congés payés	589 531	582 275
Débours douanes et cartes grises	17 464	71 003
Actionnaires dividendes à payer	500	250
Caisse de sécurité sociale	1 557 405	1 781 777
Assurance groupe	120 029	51 637
Charges à payer	5 079 400	5 178 230
Produits constatés d'avances	83 685	101 870
Créditeurs divers	13 109	30 741
<b>Total</b>	<b>16 320 956</b>	<b>19 569 143</b>

## Note A-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 31/12/2023 un solde de 6 807 037 DT contre un solde de 14 932 571 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

<b>Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 279 615	6 844 253
Intérêts courus et non échus	10 210	-
Billets à ordres Amen Bank	5 517 212	8 088 318
<b>Total</b>	<b>6 807 037</b>	<b>14 932 571</b>

## 2.3. Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

### Note A-13 : Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 714 510 449 DT au 31/12/2023 contre 568 719 280 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

<b>Revenus</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Ventes véhicules neufs	606 166 608	464 138 884
Ventes véhicules d'occasion	12 806 396	8 062 772
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	84 091 331	88 857 618
Ventes travaux atelier	2 677 894	2 658 603
Ventes accessoires véhicules neufs	2 849 294	337 496
Ventes prestation de service de location	5 918 926	4 663 907
<b>Total</b>	<b>714 510 449</b>	<b>568 719 280</b>

### Note A-14 : Coût des ventes

Le poste coût des ventes du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 584 201 661 DT au 31/12/2023 contre un solde de 452 070 213 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

<b>Coût des ventes</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Coût des véhicules neufs vendus	496 205 619	364 749 321
Coût des véhicules d'occasion vendus	12 715 048	10 752 828
Coût des pièces de rechange vendues	65 256 980	67 444 824
Achats d'accessoires et de consommables	1 224 965	646 451
Travaux extérieurs	310 429	214 869
Charge personnel direct	3 147 715	4 377 962
Frais bancaires	5 340 905	3 883 958
<b>Total</b>	<b>584 201 661</b>	<b>452 070 213</b>



### Note A-15 : Frais de distribution et d'administration

Les frais de distribution et d'administration du groupe présentent au 31/12/2023 un solde de 62 464 283 DT contre un solde de 51 118 354 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

<b>Frais de distribution &amp; d'administration</b>		
	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Charges de personnel	27 920 553	22 579 742
Frais déplacements (AVA et Billet)	1 177 839	1 066 735
Publicité et insertion	3 168 521	2 814 092
Consommables	104 760	616 312
Cadeaux, Réception et restaurations	259 630	231 743
Vêtements de Travail	199 894	160 207
Formation	201 956	186 234
Autres Frais sur Vente	5 567 911	5 289 940
Locations diverses	673 938	449 354
Achat divers par caisses	336 862	158 600
Abonnements	2 005 005	660 502
Assurance	1 230 949	1 022 174
Dons et subventions	28 390	38 950
Energie	1 228 252	1 288 598
Entretiens et réparations	1 366 433	1 277 971
Fournitures de bureaux	188 432	259 020
Gardiennage	543 433	605 527
Honoraires	5 416 189	2 574 786
Dotations aux amortissements	7 742 361	7 662 826
Impôts & Taxes	3 102 975	2 175 041
<b>Total</b>	<b>62 464 283</b>	<b>51 118 354</b>

### Note A-16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 765 792 DT au 31/12/2023 contre un solde de 4 293 773 DT au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

<b>Autres charges d'exploitation</b>		
	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Dotations aux provisions sur stocks	222 195	721 832
Dotations aux Provisions sur créances et autres actifs	1 543 597	3 571 941
<b>Total</b>	<b>1 765 792</b>	<b>4 293 773</b>

### Note A-17 : Autres produits d'exploitation

Le poste des autres produits d'exploitation du groupe présente au 31/12/2023 un solde de 4 385 465 DT contre un solde de 2 273 794 DT au 31/12/2022. Ce poste se détaille comme suit :

<b>Autres produits d'exploitation</b>		
	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Ristournes TFP	209 786	70 317
Locations	72 000	71 916
Frais de gestion et autres services	25 528	66 344
Reprises de provisions sur stocks VN	422 786	971 362
Reprises de Provisions sur créances	3 655 365	1 093 855
<b>Total</b>	<b>4 385 465</b>	<b>2 273 794</b>

## Note A-18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 7 290 174 DT au 31/12/2023 contre un solde de 3 802 246 DT au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

<b>Charges financières nettes</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Intérêts sur crédits bancaires	1 793 987	1 671 120
Intérêts sur crédit-bail	-	3 729
Intérêts sur comptes courants	61 871	78 478
Agios sur effets escomptes	5 434 316	2 048 919
<b>Total</b>	<b>7 290 174</b>	<b>3 802 246</b>

## Note A-19 : Produits des placements et dividendes

Les produits des placements du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 5 504 326 DT au 31/12/2023 contre un solde de 5 232 182 DT au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

<b>Produits des placements</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Produits nets sur placements	78 349	44 827
Plus-value de cession auprès de L'Amen SICAR	0	1 232 034
Dividendes reçus	5 021 043	3 670 774
Intérêts créditeurs	404 934	284 547
<b>Total</b>	<b>5 504 326</b>	<b>5 232 182</b>

## Note A-20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 659 172 DT au 31/12/2023 contre un solde de 1 393 104 DT au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

<b>Autres gains ordinaires</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Produits non récurrents	532 026	318 024
Profits sur cessions d'immobilisations	1 127 146	1 075 080
<b>Total</b>	<b>1 659 172</b>	<b>1 393 104</b>

## Note A-21 : Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 7 756 164 DT au 31/12/2023 contre un solde de 4 602 681 DT au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

<b>Autres pertes ordinaires</b>	<b>déc.-23</b>	<b>déc.-22</b>
Autres pertes	106 913	4 556 641
Pertes sur cessions d'immobilisations	-	53 314
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 535 554	5 634 643
Reprises sur provisions pour risques et charges	(3 397 121)	(6 015 385)
Différences de règlement et débours	8 935	857
Pénalités de retard et amendes douanières	8 501 883	372 611
<b>Total</b>	<b>7 756 164</b>	<b>4 602 681</b>

## 2.4. Présentation des postes de l'état des flux de trésorerie consolidé

### Note F-1 : Dotations aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Provisions nettes de reprises de provisions</b>	<b>déc-23</b>	<b>déc-22</b>
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières	145 331	(156 847)
Dotations aux Provisions sur créances et autres actifs courants	1 373 015	2 728 017
Dotations aux provisions pour risque et charges	2 535 554	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(3 397 121)	(469 053)
Reprises sur provision sur créances et autres actifs courants	(3 630 114)	(4 772)
Reprises aux provisions sur stocks VN et OR	(422 786)	(249 531)
Dotations aux provisions sur stocks VN et OR	222 195	-
<b>Total</b>	<b>(3 173 926)</b>	<b>1 847 814</b>

### Note F-2 : Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Variation des stocks</b>	<b>déc-23</b>	<b>déc-22</b>
Stocks bruts de début de période	184 200 931	100 277 324
Stocks bruts de fin de période	171 177 332	184 200 931
<b>Total</b>	<b>13 023 599</b>	<b>(83 923 607)</b>

### Note F-3 : Créances clients :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Variation des créances</b>	<b>déc-23</b>	<b>déc-22</b>
Clients bruts en début de période	89 460 897	56 022 343
Clients bruts en fin de période	73 037 793	89 460 897
<b>Total</b>	<b>16 423 104</b>	<b>(33 438 554)</b>

### Note F-4 : Variation des autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Variation des autres actifs courants</b>	<b>déc-23</b>	<b>déc.-22</b>	<b>Variation</b>
Autres actifs courants	12 529 683	18 215 822	5 686 139
Provision autres actifs courants	1 937 973	4 231 015	2 293 042
Déduction des prêts au personnel à CT	(752 483)	(944 999)	(192 516)
<b>Total</b>	<b>13 715 173</b>	<b>21 501 838</b>	<b>7 786 665</b>

### Note F-5 : Variation des fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Variation des fournisseurs</b>	<b>déc-23</b>	<b>déc-22</b>
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	194 988 790	114 345 277
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	153 078 870	194 988 790
<b>Sous-total</b>	<b>(41 909 920)</b>	<b>80 643 513</b>
Variation des fournisseurs d'immobilisations	57 562	157 197
<b>Total</b>	<b>(41 852 358)</b>	<b>80 800 710</b>

## Note F-6 : Variation des autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	déc-23	déc-22
Autres passifs courants en début de période	19 569 143	7 750 872
Autres passifs courants en fin de période	16 320 956	19 569 143
<b>Sous-total</b>	<b>(3 248 187)</b>	<b>11 818 271</b>
Dividendes non distribués	(250)	(250)
<b>Total</b>	<b>(3 248 437)</b>	<b>11 818 021</b>

## Note F-7 : Variation des autres passifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants		
	déc-23	déc-22
Passifs non courants en début de période	1 126 308	369 268
Passifs non courants en fin de période	733 771	1 126 308
<b>Sous-total</b>	<b>(392 537)</b>	<b>757 040</b>
Variation des indemnités de départ à la retraite	(49 671)	16 825
<b>Total</b>	<b>(442 208)</b>	<b>773 865</b>

## Note F-8 : plus-values et encaissements des cessions sur immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissement et plus ou moins-value sur cession d'immobilisations		
	déc-23	déc-22
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	1 793 789	2 294 834
Amortissement cumulés des immobilisations cédées (II)	1 651 763	1 537 102
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	142 026	757 732
<b>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles (IV)</b>	<b>1 269 172</b>	<b>1 779 498</b>
<b>Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)</b>	<b>(1 127 146)</b>	<b>(1 021 766)</b>

## Note F-9 : Variation des intérêts courus et non échus :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des intérêts courus et non échus		déc-23
Intérêts courus et non échus en début d'exercice		-
Intérêts courus et non échus en fin d'exercice		10 210
<b>Total</b>		<b>10 210</b>

## Note F-10 : Variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des Actifs et passifs d'impôts différés		
	déc-23	déc-22
Actifs d'impôts différés en début de période	4 752 583	3 639 397
Actifs d'impôts différés en fin de période	4 791 495	4 752 583
<b>Variation des actifs d'impôts différés</b>	<b>(38 912)</b>	<b>(1 113 186)</b>
Passifs d'impôts différés en début de période	453 751	1 706 232
Passifs d'impôts différés en fin de période	1 054 312	453 751
<b>Variation des actifs d'impôts différés</b>	<b>600 561</b>	<b>(1 252 481)</b>
<b>Total</b>	<b>561 649</b>	<b>(2 365 667)</b>

## Note F-11 : Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations</b>		
	<b>déc-23</b>	<b>déc-22</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(386 794)	(666 419)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(9 721 609)	(8 368 759)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(57 562)	(157 197)
<b>Total</b>	<b>(10 165 965)</b>	<b>(9 192 375)</b>

## Note F-12 : Encaissements (Décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Encaissements (Décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements</b>		
	<b>déc-23</b>	<b>déc-22</b>
Dépôts et cautionnements en début de période	452 722	1 099 101
Dépôts et cautionnements en fin de période	398 815	452 722
<b>Variation des Dépôts et cautionnements</b>	<b>53 907</b>	<b>646 379</b>
Prêts au personnel à long terme en début de période	2 149 888	2 165 224
Prêts au personnel à long terme en fin de période	1 441 003	2 149 888
<b>Variation des prêts au personnel à long terme</b>	<b>708 885</b>	<b>15 336</b>
Prêts au personnel à court terme en début de période	944 999	1 211 152
Prêts au personnel à court terme en fin de période	752 483	944 999
<b>Variation des prêts au personnel à court terme</b>	<b>192 516</b>	<b>266 153</b>
Provisions des dépôts et cautionnement de la filiale déconsolidée AFCAR	-	(265 179)
<b>Total</b>	<b>955 308</b>	<b>662 689</b>

## Note F-13 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre :

Au 31/12/2023, le tableau de variation des emprunts se détaille comme suit :

	<b>31/12/2022</b>	<b>Remboursements</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Nouveaux crédits</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Emprunt Amen Bank</b>					
Non-courant	3 407 526	-	(1 463 627)	1 104 067	3 047 966
Courant	844 253	(1 028 264)	1 463 627	-	1 279 615
<b>Crédit à Court Terme Amen Bank</b>					
Courant	6 000 000	(26 000 000)	-	20 000 000	-
<b>Crédit à Court Terme ATB</b>					
Courant	-	(10 000 000)	-	10 000 000	-
<b>Billets à ordre</b>					
Courant	8 088 318	(60 965 133)	-	58 394 027	5 517 212
<b>Total courants</b>	<b>14 932 571</b>	<b>(97 993 397)</b>	<b>1 463 627</b>	<b>88 394 027</b>	<b>6 796 828</b>
<b>Total Non-courants</b>	<b>3 407 526</b>	<b>-</b>	<b>(1 463 627)</b>	<b>1 104 067</b>	<b>3 047 967</b>

### Note C-3 - Etat des engagements hors bilan consolidés au 31-12-2023 :

#### Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	33 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	17 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	UBCI	12 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Car Gros	ATB	500 000 EURO
<b>Total</b>		<b>67 200 399 EUR</b>

#### Engagements en Dinars par banque :

AMEN BANK :

Société	Nature	Montant au 31/12/2023
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	3 937 484
Ennakl Automobiles	OBLIGATIONS CAUTIONNEES	9 706 431
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	260 111
<b>Total</b>		<b>13 904 026</b>

BIAT :

Nature	Montant au 31/12/2023
CAUTIONS BANCAIRES	3 940 562
<b>Total</b>	<b>3 940 562</b>

ZITOUNA :

Nature	Montant au 31/12/2023
CAUTIONS BANCAIRES	23 474
<b>Total</b>	<b>23 474</b>

#### Effets remis à l'escompte non échus

Nature	Montant au 31/12/2023
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	68 769 900
<b>Total</b>	<b>68 769 900</b>

## Note C-4 - Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2023 se présentent comme suit :

### ❖ **Société Ennakl Automobiles :**

#### Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 10 juillet 2023, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 détaillé comme suit :

- ✓ Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- ✓ Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours s'élève au 31/12/2023 à 5 517 213 DT.
- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- ✓ L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 31/12/2023 à 3 937 484 DT.
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 31/12/2023 à 9 706 431 DT.
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 110 550 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 31/12/2023 à 33 000 000 Euro.
- ✓ La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 DT HT par contrat.
- ✓ Les soldes des engagements effectifs au 31 décembre 2023 sont détaillés au niveau de la note C3

#### Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

En 2020, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 28/02/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet Emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2023 à hauteur de 830 281 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 358 363 DT en 2023. Le solde en principal non encore échu s'élève au 31 décembre 2023 à 3 407 526 DT.

#### Crédits à court terme auprès de l'Amen Bank

**D)** En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un crédit à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 07/11/2022
- Principal : 16.000.000 dinars
- Mode de paiement : 4 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de ce crédit, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit à 7 894 086 DT.

Ce crédit a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2023 à hauteur de la partie restante qui totalise la somme de 6 000 000 DT. Les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 73 233 DT.

**II) En 2023, la société Ennakl Automobiles a obtenu un crédit à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :**

- Date : 24/08/2023
- Principal : 20.000.000 dinars
- Mode de paiement : 4 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%.

Ce prêt a été totalement remboursé au cours de l'exercice 2023 pour 20 000 000 DT en principal. Les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 437 949 DT.

**Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank :**

Au cours de 2023, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 58 394 027 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5% ;
- Echéance : 90 jours ;

Au 31 décembre 2023, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 5 517 213 DT et les remboursements au cours de 2023 s'élèvent à 60 965 133 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent au 31/12/2023 à 614 965 DT.

**Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe PGI) :**

- La société PGI Holding a facturé à la société Ennakl Automobiles 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

**Autres opérations avec les parties liées (Groupe PGI et Groupe Poulina) :**

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 835 464 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Ventes VN HT</b>	<b>Services après ventes HT</b>
AMEN BANK	1 728 946	30 056
CAFE BONDIN	-	14 656
PARENIN	2 737 133	11 153
CAFE BEN YEDDER	317 520	8 092
POULINA GROUP HOLDING	429 824	985
EL MAZRAA	127 125	-
COMAR	110 318	876 109
PGI HOLDING	87 643	-
AMEN SANTE	-	7 197
<b>Total</b>	<b>5 538 510</b>	<b>948 248</b>

- En 2023, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.
- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société mère en 2023 pour un montant total de 91 321 961 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société mère en 2023 pour un montant total de 48 829 835 DT TTC.



Rémunérations servies aux dirigeants :

	<b>M. Abdelatif HAMAM</b>	<b>M. Ibrahim DEBBACHE</b>	<b>M. Anouar Ben Ammar</b>	<b>M. Laâroussi BEN YEDDER</b>	<b>M. Ahmed Maher JAIET</b>	<b>M. Mohamed Habib LASRAM</b>
<b>Nature de la rémunération brute</b>	<b>Président du conseil</b>	<b>Directeur Général/ Président du conseil d'administration**</b>	<b>Directeur Général **</b>	<b>Secrétaire Général</b>	<b>Directeur Général Adjoint</b>	<b>Directeur Général Adjoint</b>
<b>Rémunération brute (*)</b>	66 667	544 611	231 488	291 232	334 232	381 432

(\*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature ;

(\*\*) Nomination d'un nouveau Directeur Général (Mr. Anouar Ben Ammar) et d'un nouveau président du conseil d'administration (Mr. Ibrahim Debbache) suite aux décisions respectives de l'AGO et conseil d'administration du 25 avril 2023.

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Avril 2023. Au titre de l'exercice 2023, la charge correspondante s'élève à 140 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2023, un montant de 30 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

❖ **Société Gar Gros :**

✓ La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2023 des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
- Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 14 827 DT ;
- Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 148 448 DT.

❖ **Société STLV :**

Tunisie Leasing et factoring

En 2023, la société a STLV a facturé à la société Tunisie Leasing et factoring un montant de 14 120 DT HT à titre de location de véhicules.

Le solde client de la société Tunisie Leasing et factoring correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 4 200 DT au 31/12/2023 contre un solde de 1 400 DT au 31/12/2022.

Assurances Comar

En 2023, la société STLV a encouru des frais d'assurance auprès de la compagnie Assurances COMAR relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 52 581 DT ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 738 891 DT ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 690 DT.

Le solde fournisseur Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 11 882 DT au 31/12/2023 contre un solde de 635 DT au 31/12/2022.

En 2023, la société a STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 1 959 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2023 et au 31/12/2022.

### Amen Bank

Le 25/09/2019, la STLV a signé avec l'Amen Bank un contrat de crédit à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de Soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est de TMM + 2,75%. Le 11/02/2020, une seule tranche d'un montant de 215 800 DT a été débloqué au profit de la société STLV S.A.

Au 31/12/2023, le reliquat en principal de cette tranche a été totalement remboursé pour un montant de 13 972 DT. Les charges financières correspondantes supportées en 2023 ont totalisé 120 DT.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2023, la société S.T.L.V a signé un nouveau contrat de crédit auprès de l'Amen Bank pour un montant d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000) et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est 8,5%. Le 31/05/2023, une seule tranche d'un montant de 1 104 067 DT a été débloqué au profit de la société STLV. Au 31/12/2023, un montant de 184 011 DT est remboursé et un montant en principal non échu s'élève à 920 056 DT. Par ailleurs, Les intérêts correspondants constatés s'élèvent à 57 133 DT au 31/12/2023 dont un montant de 10 210 DT d'intérêts courus et non échus.

En 2023, la société a STLV a facturé à l'Amen Bank un montant de 2 641 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2023 contre de 2 430 DT au 31/12/2022.

### PARENIN :

En 2023, la société a STLV a facturé à la société PARENIN un montant de 77 232 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client PARENIN correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 59 431 DT au 31/12/2023 contre un solde de 1 050 DT au 31/12/2022.

### **Rémunérations servies aux dirigeants :**

Nature de la rémunération brute	IBRAHIM DEBACHE		AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Président directeur général (**)		Directeur Général Adjoint	
	Charge au 31/12/2023	Passif au 31/12/2023	Charge au 31/12/2023	Passif au 31/12/2023
Salaire brut (*)	308 000	-	247 978	-

(\*) Y compris les avantages en nature ;

(\*\*) Président directeur général jusqu'au 22/09/2023

**D- 1 – Tableau des titres de participation non consolidés au 31 décembre 2023 :**

Participations	Participations cumulées fin 2022		Mouvements 2023			Total 31/12/2023	Détention en %
	Nbre actions Souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions Souscrites/achetées	Cession / Remboursement	Valeur d'acquisition		
<b>Actions</b>							
<b>A.T.L.</b>	1 813 505	4 627 143				<b>6 547 329</b>	<b>8,21%</b>
	640 062	1 920 186					
	213 354*	-					
<b>HEVI</b>	10	100				<b>100</b>	<b>2%</b>
<b>Amen Bank</b>	2 101 111	53 541 219	300 158		0*	<b>53 541 219</b>	<b>7,93%</b>
<b>AFCAR</b>	196 787	4 288 238				<b>4 288 238</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL GENERAL BRUT</b>		<b>64 376 885</b>				<b>64 376 885</b>	
<b>Provisions pour dépréciation des titres</b>		<b>(4 288 238)</b>				<b>(4 288 238)</b>	
<b>TOTAL NET</b>		<b>60 088 647</b>				<b>60 088 647</b>	

(\*) Distribution d'actions gratuites.

**D-2 – Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature :**

<b>Charges par destination</b>	<b>Montant</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>Amortissements et provisions</b>	<b>Autres charges</b>	<b>Autres produits</b>	<b>Charges financières nettes</b>	<b>Autres pertes</b>	<b>Autres gains</b>
Coût des ventes	584 201 661	581 543 488	3 147 715		697 382		(1 186 924)		
Frais de distribution	39 643 635	4 284 983	27 265 958		8 092 694				
Frais d'administration	22 820 648	1 228 946	215 734	7 742 361	13 633 607				
Autres produits d'exploitation	(4 385 465)			(4 078 151)	(209 786)	(97 528)			
Autres charges d'exploitation	1 765 792			1 765 792					
Charges financières nettes	7 290 174						7 290 174		
Autres gains ordinaires	(1 659 172)					(291 539)			(1 367 633)
Autres pertes ordinaires	7 756 164			(861 567)	115 848			8 501 883	
<b>Total</b>	<b>657 433 437</b>	<b>587 057 417</b>	<b>30 629 407</b>	<b>4 568 435</b>	<b>22 329 745</b>	<b>(389 067)</b>	<b>6 103 250</b>	<b>8 501 883</b>	<b>(1 367 633)</b>

**D-3 – Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 31 décembre 2023 :**

**Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 31/12/2023**

	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits</b>			<b>Charges</b>			<b>Soldes</b>		
Revenus	714 510 449	568 719 280	Coût des ventes	584 201 661	452 070 213			
<b>Marge commerciale</b>	<b>130 308 788</b>	<b>116 649 067</b>				<b>Marge commerciale</b>	<b>130 308 788</b>	<b>116 649 067</b>
			Autres charges externes	23 391 080	18 492 168			
<b>Valeur ajoutée Brute</b>	<b>106 917 708</b>	<b>98 156 899</b>				<b>Valeur ajoutée Brute</b>	<b>106 917 708</b>	<b>98 156 899</b>
			Impôts et taxes	3 102 975	2 175 041			
			Charges de personnel	27 920 553	22 579 742			
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>75 894 180</b>	<b>73 402 116</b>				<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>75 894 180</b>	<b>73 402 116</b>
Autres gains ordinaires	1 659 172	1 393 104	Autres pertes ordinaires	8 617 730	4 983 423			
Produits des placements	5 504 326	5 232 182	Charges financières	7 290 174	3 802 246			
			Dotations aux amort. et aux provisions	4 568 436	9 510 640			
			Impôts courants et différés	22 267 667	19 375 518			
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>40 313 671</b>	<b>42 355 575</b>				<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>40 313 671</b>	<b>42 355 575</b>

# **RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

## **ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires  
**GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES**  
Z.I. Ariana – Aéroport  
BP 129 – 1080 Tunis

### **1- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### Opinion :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ENNAKL AUTOMOBILES (« Le Groupe ») qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2023, un total du bilan consolidé de 408 658 613 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 220 889 644 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 40 313 043 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du **groupe ENNAKL AUTOMOBILES** au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### Fondement de l'Opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

#### ▪ **Les Revenus :**

##### Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat consolidé au 31 décembre 2023 pour un montant de 714 510 449 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 606 166 608 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

##### Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

### Rapport d'activité du groupe :

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité

consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés :

Le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil



d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 4 avril 2024

**Les co-commissaires aux comptes**

**Les commissaires aux comptes associés M.T.B.I**

**Expert-Partners**

**Mohamed Lassaad BORJI**  
**Partner**

**Salah MEZIOU**  
**Managing Partner**